

2025

Index : *Global Reporting Initiative* (GRI)



Le rapport de développement durable 2025 d'Assala a été préparé conformément aux Normes GRI pour la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025 et a été examiné par l'équipe de direction d'Assala.

Le tableau ci-dessous est un index des Normes GRI correspondantes aux thèmes ESG et de développement durable pertinents étudiés dans le présent rapport et indique où se trouvent les informations relatives à ces thèmes dans le rapport de développement durable 2025.

Norme sectorielle GRI applicable - GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021.

Norme GRI	Communication	Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI 1 : Fondation 2021	Exigence 1:	Appliquer les principes de reporting	Terminé	–
	Exigence 2 :	Communiquer les éléments d'information dans GRI 2 : Informations générales 2021	Terminé	–
	Exigence 3 :	Déterminer les thèmes pertinents	Terminé	–
	Exigence 4 :	Communiquer les éléments d'information dans GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	Terminé	–
	Exigence 5 :	Communiquer les éléments d'information dans les normes thématiques GRI pour chaque thème pertinent	Terminé le cas échéant	–
	Exigence 6 :	Fournir les motifs d'omission des exigences et des éléments d'information auxquels l'organisation ne peut se conformer	Terminé le cas échéant	–
	Exigence 7 :	Publier un index du contenu de la norme GRI	Terminé	–
	Exigence 8 :	Fournir une déclaration d'utilisation	Terminé	–
	Exigence 9 :	Notifier le GRI	Terminé	–
GRI : Informations générales 2021	2-1	Détails sur l'organisation : Nom légal	Assala Energy UK Limited	–
		Détails sur l'organisation : Nature de son capital et de sa forme juridique	Assala Energy UK Limited est une société non cotée enregistrée au Royaume-Uni et détenue par des fonds d'investissement privés.	–
		Détails sur l'organisation : Localisation de son siège social	www.assalaenergy.com/contact-us/	–
		Détails sur l'organisation : Pays dans lesquels elle exerce une activité	www.assalaenergy.com/contact-us/	–
	2-2	Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	Cautionary statement : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Cautionary_Statement_2025_FR.pdf	–
	2-3	Période, fréquence et point de contact du reporting	Rapport annuel pour la période du 1 ^{er} janvier au 31 décembre. Contactez-nous à l'adresse suivante : www.assalaenergy.com/contact-us/	–

Norme GRI	Communication	Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI : Informations générales 2021	2-5	Assurance externe	Social > Sécurité du personnel Environnement > Émissions Ventilation des émissions de GES Base de reporting : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Base_Reporting_2025_FR.pdf Assurance indépendante : https://www.assalaenergy.com/esg/reporting/independent-assurance/	30-31 55-57 56,89
	2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	Social > Chaîne d'approvisionnement Social > Contenu local Environnement > Émissions <i>Cautionary statement :</i> https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Cautionary_Statement_2025_FR.pdf Sinon, informations non communiquées pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée.	42-43 44-46 55-64
	2-7	Salariés	Social > Personnel Social > Indicateurs et objectifs Sinon, informations non communiquées pour des raisons de pertinence : Assala Energy UK Limited n'embauche pas de salariés temporaires ou à temps partiel.	34-37 86
	2-8	Travailleurs qui ne sont pas des salariés	Social > Chaîne d'approvisionnement Social > Contenu local	42-43 44-46
	2-9	Structure et composition de la gouvernance	Gouvernance > Évaluation des risques Sinon, informations non communiquées pour des raisons de confidentialité.	17
	2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	Non communiqué pour des raisons de pertinence : Assala Energy UK Limited est une société privée.	–
	2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	Non communiqué pour des raisons de pertinence : Assala Energy UK Limited est une société privée.	–
	2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	Gouvernance > Évaluation des risques	17-23
	2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Gouvernance > <i>Task Force on Climate-related Financial Disclosures</i> Gouvernance > Évaluation des risques	19 17-22
	2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	Non communiqué pour des raisons de pertinence : Assala Energy UK Limited est une société privée.	

Norme GRI	Communication	Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI : Informations générales 2021	2-15	Conflits d'intérêts	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance	10-14
	2-16	Communication des préoccupations majeures	Gouvernance > Mécanismes de reporting	14-15
	2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	Gouvernance > Évaluation des risques	17
	2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	Social > Personnel	34-37
	2-19	Politiques de rémunération	Social > Personnel Social > Égalité, diversité et inclusion Sinon, informations non communiquées pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée.	34-37 38-41
	2-20	Processus de détermination de la rémunération	Social > Personnel Social > Égalité, diversité et inclusion	34-37 38-41
	2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	Non communiqué pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée.	–
	2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	Politique d'Assala Energy en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement Performance sociale et politique de développement durable d'Assala Energy Les engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	– – –
	2-23	Engagements politiques	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance Code de Conduite d'Assala Energy	10-15 –
	2-24	Intégration des engagements politiques	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance Code de Conduite d'Assala Energy	10-15 –
	2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	Gouvernance > Mécanismes de reporting Social > Engagement communautaire	14-15 49
	2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	Gouvernance > Mécanismes de reporting Social > Engagement communautaire Social > Chaîne d'approvisionnement Code de Conduite d'Assala Energy	14-15 49 43 –
	2-27	Conformité aux lois et aux réglementations	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance Code de Conduite d'Assala Energy	10-15 –
	2-28	Adhésions à des associations	Introduction > À propos de notre rapport	3-4
	2-29	Approche de l'engagement des parties prenantes	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance Social > Formation, apprentissage et sensibilisation Social > Engagement du personnel Social > Engagement communautaire	10-15 28 35 49
	2-30	Négociations collectives	Social > Engagement du personnel	35

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-1		Processus pour déterminer les thèmes pertinents	Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf	–
	3-2		Liste des thèmes pertinents	Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf	–
	3-3		Gestion des thèmes pertinents	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance Gouvernance > Évaluation des risques Sinon, informations communiquées conformément aux Normes thématiques GRI mentionnées ci-dessous.	10-15 17-23
ÉMISSIONS   					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021-11.1					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.1.1	Gestion des thèmes pertinents	Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Environnement > Émissions Base de reporting : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Base_Reporting_2025_FR.pdf Assurance indépendante : https://www.assalaenergy.com/esg/reporting/independent-assurance/	– 55-64
GRI 305 : Émissions 2016	305-1	11.1.5	Émissions directes de GES (Scope 1)	Environnement > Émissions de gaz à effet de serre Base de reporting : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Base_Reporting_2025_FR.pdf	55-64
	305-2	11.1.6	Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (Scope 2)	Environnement > Émissions de gaz à effet de serre Base de reporting : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Base_Reporting_2025_FR.pdf	55-64
	305-3	11.1.7	Autres émissions indirectes de GES (Scope 3)	Environnement > Émissions de gaz à effet de serre	55-64
	305-4	11.1.8	Intensité des émissions de GES	Environnement > Émissions de gaz à effet de serre Base de reporting : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Base_Reporting_2025_FR.pdf	55-64

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI 305 : Émissions 2016	305-5	11.2.3	Réduction des émissions de GES	Environnement > Émissions Base de reporting : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Base_Reporting_2025_FR.pdf	55-64
	305-7	11.3.2	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions significatives dans l'air	Environnement > Émissions d'autres gaz	59
GRI 302 : Énergie 2016	302-1	11.1.2	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Environnement > Émissions de gaz à effet de serre	55-64
	302-2	11.1.3	Consommation énergétique au sein de l'organisation	Non communiqué. Données non calculées pour l'année de référence 2024.	–
	302-3	11.1.4	Intensité énergétique	Non communiqué. Données non calculées pour l'année de référence 2024.	–
GRI 201 : Performance économiques 2016	201-2	11.2.2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Gouvernance > Évaluation des risques Gouvernance > TCFD	17-23 21-22
Biodiversité   					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021¹ - 11.4					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.4.1	Gestion des thèmes pertinents	Environnement > Biodiversité Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Politique d'Assala Energy en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement Les engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	65-70
	304-1	11.4.2	Sites opérationnels détenus, loués, gérés dans les aires protégées ou adjacentes à celles-ci et dans les zones de grande valeur pour la biodiversité en dehors des aires protégées	Environnement > La biodiversité et nos opérations	65-66
GRI 304 : Biodiversity 2016	304-2	11.4.3	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	Environnement > Biodiversité Sinon, informations non communiquées pour des raisons de pertinence ou de disponibilité.	65-70
	304-3	11.4.4	Habitats protégés ou restaurés	Environnement > Biodiversité	65-70
	304-4	11.4.5	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les activités	Environnement > Biodiversité Sinon, informations non communiquées en raison de la nature confidentielle du BMP d'Assala.	65-70

1. Assala mettra en œuvre la norme GRI 101 « Biodiversité 2024 » en 2026.

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
Eau et effluents					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.6					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3		Gestion des thèmes pertinents	Environnement > Eau et effluents Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Politique d'Assala Energy en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement Les engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	71-73
GRI 303 : Eau et effluents	303-1	11.6.2	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	Environnement > Eau et effluents	71-73
	303-2	11.6.3	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	Environnement > Eau et effluents	71-73
	303-3	11.6.4	Prélèvement d'eau	Environnement > Mesures de prélèvement d'eau douce	72
	303-4	11.6.5	Rejet d'eau	Environnement > Effluents liquides et initiatives de gestion Sinon, informations non communiquées pour des raisons de disponibilité.	73
	303-5	11.6.6	Consommation d'eau	Environnement > Eau et effluents	71-73
Sécurité des processus					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.8					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.8.1	Gestion des thèmes pertinents	Environnement > Sécurité des processus Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Politique d'Assala Energy en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d'environnement Les engagements d'Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d'environnement	74-78
GRI 306 : Effluents et déchets 2016 ^{1,2}	306-3	11.8.2	Déversements significatifs	Environnement > Déversements et pertes de confinement primaire	76-77

1. Utilisé en l'absence d'une norme thématique GRI actualisée pour les déversements : <https://www.globalreporting.org/standards/media/1013/gri-306-effluents-and-Déchets-2016.pdf>2. https://www.globalreporting.org/standards/media/1789/item_05_-_gssb_project_proposal_on_spills_and_leaks.pdf

Norme GRI	Communication		Titre de la communication		Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
Déchets						
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.5						
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.5.1	Gestion des thèmes pertinents	Environnement > Déchets Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Politique d’Assala Energy en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d’environnement Les engagements d’Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d’environnement	79-82	
GRI 306 : Déchets 2020	306-1	11.5.2	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	Environnement > Déchets	79-82	
	306-2	11.5.3	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Environnement > Déchets	79-82	
	306-3	11.5.4	Déchets générés	Environnement > Analyse des déchets 2022 - 2025 Sinon, informations non communiquées pour des raisons de disponibilité.	80	
	306-4	11.5.5	Déchets non destinés à l’élimination	Environnement > Intégrer les principes de gestion des déchets dans notre stratégie Sinon, informations non communiquées pour des raisons de disponibilité.	81	
	306-5	11.5.6	Déchets destinés à l’élimination	Environnement > Intégrer les principes de gestion des déchets dans notre stratégie Environnement > Déchets analysis 2022 – 2025 Sinon, informations non communiquées pour des raisons de disponibilité.	81 80	
Fermeture et réhabilitation des sites	  					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.7						
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.7.1	Gestion des thèmes pertinents	Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf		
GRI 402 : Relations salariés/ direction 2016	402-1	11.7.2	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Social > Engagement du personnel Sinon, informations non pertinentes en raison de l’horizon de 25 ans des activités d’Assala.	34-36	
GRI 404 : Formation et éducation	404-2	11.7.3	Programmes de mise à niveau des compétences des salariés et programmes d’aide à la transition	Social > Personnel Social > Engagement du personnel Social > Formation et développement du personnel	34-37 35 36-37	

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
Sécurité du personnel					
					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.9					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.9.1	Gestion des thèmes pertinents	Social > Sécurité du personnel Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Politique d’Assala Energy en matière de santé, de sûreté, de sécurité et d’environnement Les engagements d’Assala Gabon en matière de santé, de sécurité, de sûreté et d’environnement	26-33
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1	11.9.2	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Social > Système de gestion HSSE Social > Signaler un incident Social > Formation, apprentissage et sensibilisation	26 27 28-29
	403-2	11.9.3	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	Gouvernance > Évaluation des risques Social > Sécurité du personnel	17-23 26-33
	403-3	11.9.5	Services de santé au travail	Social > Santé	33
	403-4	11.9.5	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	Social > Signaler un incident Social > Formation, apprentissage et sensibilisation Social > Santé	27 28-29 33
	403-5	11.9.6	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	Social > Signaler un incident Social > Formation, apprentissage et sensibilisation Social > Santé	27 28-29 33
	403-6	11.9.7	Promotion de la santé des travailleurs	Social > Formation, apprentissage et sensibilisation Social > Santé	28-29 33
	403-7	11.8.9	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d’affaires	Social > Formation, apprentissage et sensibilisation	28
	403-8	11.9.9	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	Social > Système de gestion HSSE Social > Signaler un incident Social > Formation, apprentissage et sensibilisation	26 27 28-29

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-9	11.9.10	Accidents du travail	Social > Performance en matière de sécurité Social > Système de gestion HSSE Social > Signaler un incident Social > Formation, apprentissage et sensibilisation	30-31, 85 26 27 28-29
	403-10	11.9.11	Maladies professionnelles	Social > Performance en matière de sécurité Social > Système de gestion HSSE Social > Signaler un incident Social > Formation, apprentissage et sensibilisation	30-31, 85 26 27 28-29
Personnel      					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.10					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.10.1	Gestion des thèmes pertinents	Social > Personnel Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf	34-37
GRI 401 : Emploi 2016	401-1	11.10.2	Recrutement de nouveaux salariés et renouvellement du personnel	Social > Formation et développement du personnel Indicateurs et objectifs > Personnel	35 86
	401-2	11.10.3	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux salariés temporaires ou à temps partiel	Social > Personnel Sinon, sans objet - Assala n'embauche pas de salariés temporaires ou à temps partiel - ou informations non communiquées pour des raisons de confidentialité.	34-37
	401-3	11.10.4	Congé parental	Social > Personnel Sinon, informations non communiquées pour des raisons de confidentialité.	34
GRI 402 : Relations salariés/direction 2016	402-1	11.10.5	Périodes minimales de préavis pour les modifications opérationnelles	Social > Engagement du personnel Sinon, informations non pertinentes en raison de l'horizon de 25 ans des activités d'Assala.	34-37
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1	11.10.6	Nombre moyen d'heures de formation par an par salarié	Social > Personnel	37
	404-2	11.10.7	Programmes de mise à niveau des compétences des salariés et programmes d'aide à la transition	Social > Personnel Social > Engagement du personnel Social > Formation et développement du personnel	34-37 35 36-37

Norme GRI	Communication	Titre de la communication		Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
Égalité, diversité et inclusion					
  					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.11					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.11.1	Gestion des thèmes pertinents	Social > Personnel Social > Égalité, diversité et inclusion Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Code de Conduite d'Assala Energy Déclaration d'Assala Energy sur l'égalité, la diversité et l'inclusion	34-37 38-41
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-2	11.11.2	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Social > Formation et développement du personnel	36-37
GRI 401 : Emploi 2016	401-3	11.11.3	Congé parental	Social > Personnel Sinon, informations non communiquées pour des raisons de confidentialité.	34
GRI 404 : Formation et éducation 2016	404-1	11.11.4	Nombre moyen d'heures de formation par an par salarié	Social > Formation et développement du personnel	37
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1	11.11.5	Diversité des organes de gouvernance et des salariés	Social > Égalité, diversité et inclusion Sinon, informations non communiquées pour des raisons d'interdiction légale dans les pays où la société exerce ses activités.	38-41
	405-2	11.11.6	Ratio du salaire de base et la rémunération des femmes et des hommes	Social > Égalité, diversité et inclusion	38-41
GRI 406 : Lutte contre la discrimination	406-1	11.11.7	Cas de discrimination et mesures correctives prises	Gouvernance > Mécanismes de reporting	14-15
Chaîne d'approvisionnement					
   					
Norme sectorielle : GRI 11: Secteur du pétrole et du gaz 2021-11.12 11.18					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.12.1	Gestion des thèmes pertinents	Gouvernance > Évaluation des risques Social > Chaîne d'approvisionnement Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Code de Conduite d'Assala Energy Déclaration de transparence relative à la loi sur l'esclavage moderne d'Assala Energy	17-23 42-43

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1	11.12.3	Nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères sociaux	Social > Chaîne d'approvisionnement	42-43
	414-2		Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Social > Chaîne d'approvisionnement	42-43
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire	409-1	11.12.2	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	Gouvernance > Évaluation des risques Gouvernance > Mécanismes de reporting Social > Chaîne d'approvisionnement	17-23 13-14 42-43
GRI 410 : Pratiques de sécurité	410-1	11.18.2	Formation du personnel de sécurité aux politiques et procédures relatives aux droits de l'homme	Social > Chaîne d'approvisionnement	42-43
Contenu local    					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.14					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.14.1	Gestion des thèmes pertinents	Social > Contenu local Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Politique du contenu local d'Assala Gabon	44-46
GRI 201 : Performance économiques 2016	201-1	11.14.2	Valeur économique directe générée et distribuée	Social > Contenu local Fiscalité et paiements en faveur des gouvernements au niveau du Groupe : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Group_Taxes_Payments_Governments_2025_FR.pdf Sinon, informations non communiquées pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée.	44-46
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-2	11.14.3	Part de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Social > Personnel Social > Formation et développement du personnel	34-37 36-37
GRI 204 : Pratiques d'achats 2016	204-1	11.14.6	Part de dépenses auprès de fournisseurs locaux	Social > Contenu local	46

Norme GRI	Communication	Titre de la communication		Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
Performance sociale					
					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.14 11.15 11.17					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.14.1 11.15.1 11.17.1	Gestion des thèmes pertinents	Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Performance sociale et politique de développement durable d’Assala Energy	
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1	11.14.4	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Social > Social Performance	48-52
	203-2	11.14.15	Impacts économiques indirects significatifs	Social > Personnel Social > Contenu local Social > Social Performance	34-37 44-46 46-50
GRI 413 : Communautés locales 2016	413-1	11.15.2	Activités impliquant la communauté locale, évaluations des impacts et programmes de développement	Social > Contenu local Social > Social Performance Social > Engagement communautaire	44-46 48-52 49
	413-2	11.15.3	Activités générant des impacts négatifs significatifs, réels ou potentiels sur les communautés locales	Social > Engagement communautaire	49
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1	11.17.2	Cas de violations des droits des peuples autochtones	Social > Engagement communautaire	49
Intégrité et bonne gouvernance					
					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.19 11.20 11.21 11.22					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.19.1 11.20.1 11.21.1 11.22.1	Gestion des thèmes pertinents	Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf Code de Conduite d’Assala Energy	
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel 2016	206-1	11.19.2	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	Gouvernance > Prévenir le comportement anticoncurrentiel Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf	13

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1	11.20.2	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	Gouvernance > Prévenir la corruption Gouvernance > L'évaluation des risques dans la pratique	13 18
	205-2	11.20.3	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	Gouvernance > Campagnes de conformité et formation	12-13
	205-3	11.20.4	Cas avérés de corruption et mesures prises	Gouvernance > Prévenir la corruption	13
GRI 415 : Politiques publiques 2016	415-1	11.22.2	Contributions politiques	Gouvernance > Prévenir la corruption Stratégie fiscale : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Strategie_Fiscale_2025.pdf Fiscalité et paiements en faveur des gouvernements au niveau du Groupe : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Group_Taxes_Payments_Governments_2025_FR.pdf	13
GRI 201 : Performance économiques 2016	201-1	11.21.2	Valeur économique directe générée et distribuée	Social > Contenu local Stratégie fiscale : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Strategie_Fiscale_2025.pdf Fiscalité et paiements en faveur des gouvernements au niveau du Groupe : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Group_Taxes_Payments_Governments_2025_FR.pdf Sinon, informations non communiquées pour des raisons de confidentialité : Assala Energy UK Limited est une société privée.	44-46
	201-4	11.21.3	Aide financière publique	Non communiqué pour des raisons de pertinence : Assala Energy UK Limited n'a pas reçu d'aide financière.	–
	201-1	11.21.4	Approche de la politique fiscale	Stratégie fiscale : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Strategie_Fiscale_2025.pdf	–
	201-2	11.21.5	Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance Stratégie fiscale : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Strategie_Fiscale_2025.pdf	10-15
	207-3	11.21.6	Implication des parties prenantes et gestion des questions liées à la politique fiscale	Stratégie fiscale : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Strategie_Fiscale_2025.pdf	–

Norme GRI	Communication		Titre de la communication	Lieu (ou explication)	Page(s) du rapport de développement durable 2025
GRI 207 : Fiscalité 2019	207-4	11.21.7	Reporting pays par pays	Stratégie fiscale : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Strategie_Fiscale_2025.pdf Fiscalité et paiements en faveur des gouvernements au niveau du Groupe : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Group_Taxes_Payments_Governments_2025_FR.pdf	–
Évaluation des risques 					
Norme sectorielle : GRI 11 : Secteur du pétrole et du gaz 2021 - 11.2					
GRI 3 : Thèmes pertinents 2021	3-3	11.2.1	Gestion des thèmes pertinents	Gouvernance > Intégrité et bonne gouvernance Gouvernance > Évaluation des risques Déclaration sur la matérialité : https://www.assalaenergy.com/wp-content/uploads/2026/07/Assala_Appendice_Declaration_Materialite_2025.pdf	10-11 17-23
GRI 201 : Economic Performance 2016	201-2	11.2.2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	Gouvernance > Évaluation des risques Gouvernance > <i>Task Force for Climate-related Financial Disclosures</i> (TCFD)	17-23 19-23



www.assalaenergy.com

 www.linkedin.com/company/assala-energy/

Tous droits réservés : Assala Energy UK Limited. Publié en mai 2026.
Création, conception et production : You Are Stories (www.youarestories.com).
